



PRESERVATION DU REPOS DOMINICAL, COMMUNIQUE 7 OCTOBRE 2015

Madame le Maire,

Nous apprenons par la presse ou d'autres canaux d'information que vous envisagez d'autoriser à nouveau des ouvertures dominicales de commerces pour la fin de l'année.

Des discussions ou conférences se tiendraient entre les organisations patronales et des syndicats signataires du prétendu accord du 13 novembre 2014.

Nous vous rappelons d'ailleurs que l'ordonnance de référé du Tribunal de Grande Instance du 4 décembre 2014 affirmait que la procédure de négociation et de conclusion d'accords collectifs de travail n'avait pas été respectée et que ce prétendu accord n'était de toute façon pas directement imposable aux employeurs.

Cette année, la loi Macron, votée par la majorité parlementaire que vous soutenez, impose aux communes de décider des éventuelles ouvertures dominicales pour l'année 2016 avant le 31 décembre de cette année.

Nous lisons que les grandes surfaces de la périphérie, dans le prolongement de ce qu'il s'est passé l'année dernière, voudraient maintenant à leur tour bénéficier des ouvertures dominicales.

Cela confirme malheureusement les avertissements que nous vous avons adressés l'année dernière lorsque vous avez ouvert cette brèche dans l'atteinte au repos dominical des salariés.

Nous nous étonnons que nos organisations syndicales ne soient pas tenues informées des discussions qui pourraient avoir lieu.

Si ces informations s'avéraient exactes cela constituerait une très grave violation des règles de démocratie sociale auxquelles vous prétendez être attachée.

Nos organisations syndicales exigent d'être tenues informées par votre cabinet de vos intentions et, si telle est votre volonté, d'engager un dialogue sincère et loyal avec l'ensemble des organisations syndicales, gage de respect de la démocratie sociale, des salariés et de leurs représentants.

POUR L'INTERSYNDICALE

CGT :	Stéphane CARRECA	07 77 04 23 22
SOLIDAIRES :	Jean BRUNACCI	06 43 75 70 95
CFTC :	Sébastien ALIX	06 61 41 27 39
FO :	Yann COUROUSSE	06 88 59 11 40
FSU :	Didier HUDE	06 87 84 67 32